

<b>QUESTIONNAIRE CONCERNANT LE PROJET DE MODIFICATION DE LA LEGISLATION CANTONALE SUR LES ALLOCATIONS FAMILIALES</b>
--

Afin de pouvoir mieux prendre en compte votre point de vue, **nous vous prions d'entourer les propositions de réponses qui vous sont soumises sur la base de l'échelle suivante :**

- 1 = favorable
- 2 = plutôt favorable
- 3 = plutôt défavorable
- 4 = défavorable

Toutes les questions sont indépendantes les unes des autres et vous permettent d'y apporter une réponse, même si à la question précédente vous avez déjà exprimé votre opinion.

## **1. Contre-projet à l'Initiative pour la protection de la famille**

Q1.1 Etes-vous favorable à l'Initiative pour la protection de la famille ?	1 2 3 4
<u>Commentaires éventuels</u>	

Q1.2 Etes-vous favorable à un contre-projet à l'Initiative sur la protection de la famille ?	1 2 3 4
<u>Commentaires éventuels</u>	

## **2. Financement**

### **2.1 Participation des salariés au financement**

Q2.11 Etes-vous favorable à ce que les salariés participent également au financement des allocations familiales ?	1 2 3 4
<u>Commentaires éventuels</u>	

Q2.12 Si vous avez répondu 1 ou 2 à la question Q2.11, quel est le taux qui vous semble le plus indiqué ?	0.5 % <input type="radio"/> 1.0 % <input type="radio"/> autre ....
<u>Commentaires éventuels</u>	

## 2.2 Augmentation de la participation des employeurs

Q2.2 Etes-vous favorable à ce que les employeurs accroissent leur contribution de 0.5 % en moyenne pour augmenter les allocations familiales ?	1 2 3 4
<u>Commentaires éventuels</u>	

## 2.3 Institution d'une surcompensation entre les caisses

Q2.31 Etes-vous favorable à l'introduction d'une surcompensation entre les caisses d'allocations familiales ?	1 2 3 4
<u>Commentaires éventuels</u>	

Q2.32 Si vous avez répondu 1 ou 2 à la question Q2.31, à quel taux devrait être effectuée la surcompensation (100 % = surcompensation totale) ?	60 % <input type="radio"/> 100 % <input type="radio"/> autre ...
<u>Commentaires éventuels</u>	

--

## 2.4 Pilotage du système de financement

Q2.4 Etes-vous favorable à ce que le niveau des allocations soit adapté par le Conseil d'Etat en fonction des moyens financiers (contributions des salariés / employeurs) définis dans la loi ?	1 2 3 4
---	---------

<u>Commentaires éventuels</u>	

## 3. Plan de prestations

### 3.1 types de prestations

Q3.1 En cas d'augmentation substantielle des allocations pour enfants et de formation professionnelle, êtes-vous favorables à l'abandon du supplément d'allocation versé à partir du 3e enfant ?	1 2 3 4
--	---------

<u>Commentaires éventuels</u>	

### 3.2 niveau du plan de prestations

Q3.21 Etes-vous favorable au montant mensuel de l'allocation pour enfant de CHF 290.-, prévu par le contre-projet ?	1 2 3 4
---	---------

<u>Commentaires éventuels</u>	

Q3.22 Etes-vous favorable au montant mensuel de l'allocation de formation professionnelle de CHF 390.- prévu par le contre-projet ?	1 2 3 4
<u>Commentaires éventuels</u>	

Q3.23 Etes-vous favorable au montant de l'allocation de naissance de CHF 1 800.- prévu par le contre-projet ?	1 2 3 4
<u>Commentaires éventuels</u>	

#### 4. Indépendants du secteur non agricole

Q4.1 Etes-vous favorable à l'assujettissement des indépendants du secteur non agricole ?	1 2 3 4
<u>Commentaires éventuels</u>	

Q4.2 Si vous avez répondu 1 ou 2 à la question Q4.1, le plan de prestations doit-il être le même que pour les salariés ?	1 2 3 4
<u>Commentaires éventuels</u>	

Q4.3 Etes-vous favorable à ce que le régime des indépendants soit séparé, sur le plan du financement, de façon claire de celui des salariés (pas de participation à une éventuelle surcompensation) ?	1 2 3 4
<u>Commentaires éventuels</u>	

## 5. Autres points de la législation cantonale à modifier

Points de la législation cantonale à modifier

## 6. Appréciation globale du contre-projet

Q6 D'une manière globale, comment qualifierez-vous les modifications de la législation proposées en faveur des salariés et des agriculteurs indépendants ?	1 2 3 4
--	---------

Commentaires éventuels

**À RETOURNER d'ici au vendredi 15 octobre 1999 au :**

Service cantonal des Allocations familiales Case postale 287 Pratiferi 22 1951 Sion	Sceau et signature
--	--------------------

	Nom et adresse d'une personne de contact
--	--